



N° affiliation FFTA : 1017032

Procès-verbal N° 02 du 30 septembre 2022.

REUNION du COMITE DIRECTEUR ELARGI

Sur convocation du Président J.L.RUAULT, le CDE s'est réuni le vendredi 30 Septembre 2022 à 18h30, à St Martin de Ré 17580,

Présents : Jean louis Ruault, Nadine Huet, Yann Buhren, Cyril Doffin, Rémi Faupin, Alain Denier,

Absents excusés : Gaelle Lamousse, Dominique Desquibes, Laurence Desquibes, David Jallais, Khris Gasnier pour y débattre les points suivants :

- ◆ organisation du vide greniers de SMR prévu le 30 OCTOBRE 2022. Initialement non prévu,
- ◆ date de l' A.G
- ◆ date et organisation de la du TIR A 18 METRES anciennement CONCOURS SALLE 2022
- ◆ date et organisation du concours NATURE
- ◆ date de la CLOTURE SALLE
- ◆ date du TAE
- ◆ Divers : Amélioration et remise en état du pas de tir de LA CIBLE Label

● organisation du vide greniers de SMR prévu le 30 octobre 2022.

- A voir en urgence les disponibilités des bénévoles pour cette journée et pour la veille .
- Faire les demandes obligatoires à savoir :
 - demande du chalet, des tables et des chaises, demande du point électrique, de la disponibilité de la Salle Vauban et de la cuisine.
- Déclaration de buvette à demander à la mairie.
- A voir les commandes des consommables
- A voir la commande des fonds à la banque.

● Date de l'Assemblée Générale .

- Après concertation la date est prévue le 18 NOVEMBRE 2022 .
- A voir la disponibilité de la Poudrière à cette date.
- Faire et envoyer les convocations et les pouvoirs.
- Prévoir achat et préparation de l'apéro de fin de séance.

● **Concours TIR A 18 METRE**

Après concertation, la date est demandée au calendrier pour les 5 et 6 Novembre 2022. Rémi nous signale que l'appellation CONCOURS SALLE n'existe plus et est remplacée par TIR A 18 METRES ,

Par anticipation, Jean Louis a déjà fait la demande pour la salle, à confirmer par un mail à Sandrine, responsable du planning salle. La salle a été demandée le samedi de 8 heures à 18 heures et le dimanche de 7 heures à 19 heures.

Les mandats seront établis avec la nouvelle appellation en précisant MANDAT SELECTIF au C.F

Faire la demande d'autorisation de la buvette.

Faire une demande de bénévoles pour l'acheminement , le montage des cibles, le traçage et l'installation de la salle.

Demande de pâtisseries quelques jours avant.

Commande et réception des consommables,

Commande et réception du fond de caisse

Vérifier le stock de récompenses et commande si nécessaire.

Faire la demande de passages de pont.

● **Concours TIR NATURE**

Date demandée au calendrier : 23 avril 2023 avec une date de repli le 16 Avril 2023.

Alain Denier nous signale que la réglementation des tirs nature a changé et passe à 1 X 21 cibles. A prévoir donc 2 départs. un le matin et un l'après midi.

Les tarifs seront à valider sachant qu'il est pratiqué dans les concours de la région des tarifs de 8 € pour un départ et 12 € pour les 2.

Nous envisageons un repas sur réservation à préciser ultérieurement.

Alain nous conseille de demander une autorisation temporaire pour les camping cars, comme au dernier concours.

Il nous précise également que pour le traçage, le décamètre sera utilisé et sera imposé à la vérification. Les télémètres seront refusés, ceux ci étant souvent mal ou pas paramétrés.

Prévoir les toilettes....les jolis bien sûr.

Mandats à établir un mois et demi avant avant un rappel une semaine avant.

Demande d'utilisation des remparts, autorisation de buvette, demande de bénévoles, fond de caisse, commande et achats des consommables etc....à préciser. Une réunion préparatoire sera organisée pour toute l'organisation.

● **Concours TAE national et international**

Date demandée au calendrier : 4 juin 2023

date de repli : 11 juin 2023

en attente de validation

● **CLOTURE SALLE :**

date demandée : 2 avril 2023

A voir si la salle est libre.

● **DIVERS :**

Notre label n'est désormais plus valable. Les dénominations ont changées : à savoir : LABEL AMBITION, LABEL ESPOIR, LABEL EXCELLENCE, LABEL ELITE ;

- Rémi propose de faire une nouvelle demande, même s'il nous manque actuellement plusieurs critères. (voir sur site FFTA, la fiche technique des labels.)

Sur le pas de tir extérieur, aménagement à finaliser, prévoir l'achat de paille , Yann demande que l'on se renseigne sur la possibilité de faire des toits sur nos cibles afin d'éviter la détérioration de nos pailles.



Il est signalé que Rémi n'apparaît pas dans le bureau , alors qu'il en fait parti . A mettre sur le site en qualité de ... ??... GUEST STAR

l'ordre du jour étant épuisé, le Président clôture officiellement cette réunion .

La Secrétaire :

N. HUET

Le Président :

J.L.RUAULT